

CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Notre code est notre culture

Table des Matières

UN MESSAGE DE NOTRE PDG	03	Communications sur les Produits	21
NOTRE CODE	04	Interactions avec les Partenaires Commerciaux	22
Objectif, Comportements Gagnants et Valeurs	05	Interactions avec les Concurrents	23
Qui est Responsable de Notre Code?	06	Lutte contre la Corruption	24
Comment Démontrer la Responsabilité Individuelle	07	Cadeaux D'affaires	26
NOTRE VOIX	08	Conformité Commerciale	27
Parlez Haut et Fort	09	NOTRE CONDUITE DES AFFAIRES	28
Chaînes Speak Up	10	Conflits D'intérêts	29
APOspeaks	11	Prévenir la Fraude	30
NOTRE MILIEU DE TRAVAIL	12	Engagement Envers L'éthique Professionnelle	31
Travailler Ensemble	13	Délit D'initié	32
ESS Dans le Milieu de Travail	14	Importance des Registres Commerciaux	33
S'abstenir de Consommer des Substances	15	Protection des Renseignements D'Apotex	34
Durabilité	16	Utilisation des Actifs L'entreprise	35
NOTRE MARCHÉ	17	Renseignements Personnels et Confidentialité	36
Sécurité des Produits	18	Communications Publiques et Médias Sociaux	37
Normes de Qualité	19		
Interactions avec les Professionnels de la Santé	20		





UN MESSAGE D'ALLAN OBERMAN

Chez Apotex, nous sommes un *acteur engagé envers la santé*. Nous faisons progresser la santé avec une détermination sans faille, offrons un accès avec une qualité sans compromis, ouvrons de nouvelles possibilités pour des millions de personnes à travers le monde grâce au partenariat et, dans tout ce que nous faisons, nous nous rassemblons comme une seule équipe pour renforcer la santé.

Au cours de nos 50 ans d'histoire, nous avons établi une position de confiance inestimable au sein de la communauté mondiale des soins de santé, qui est maintenue par le Code de conduite et d'éthique professionnelle d'Apotex (« notre Code »). Notre Code reflète qui nous sommes et ce que nous représentons, individuellement et en tant qu'organisation, et énonce clairement les comportements éthiques que nous sommes censés incarner.

Nos comportements gagnants sous-tendent solidement les principes d'éthique professionnelle énoncés dans notre Code.

Responsabilité individuelle : La responsabilité individuelle nous pousse à faire ce que nous disons que nous ferons. Cela souligne l'importance de respecter nos engagements et renforce la confiance et la crédibilité au sein de nos équipes ainsi qu'auprès de nos parties prenantes.

Rigueur et discipline : La rigueur et la discipline nous encouragent à faire des plans et à produire des résultats. Cela nous motive à travailler avec prévoyance et réflexion, créant ainsi une culture d'excellence et de fiabilité.

Amélioration continue : L'amélioration continue reconnaît que la poursuite de la croissance et du progrès n'est jamais terminée. Cela signifie reconnaître les occasions d'amélioration et être capable de reconnaître les fautes, contribuant ainsi à préserver notre réputation et garantissant qu'Apotex reste une entreprise pour laquelle nous pouvons tous être fiers de travailler.

Je suis fier de diriger une entreprise qui se consacre à des normes et pratiques commerciales éthiques élevées, notamment en permettant à chacun d'entre nous de s'exprimer lorsque nous le jugeons nécessaire.

Merci pour votre engagement continu à bâtir une culture d'intégrité.

Allan Oberman

Président et chef de la direction

NOTRE CODE

Nous vivons notre objectif, nos comportements gagnants et nos valeurs

Vous recherchez une politique ou une procédure?

Visitez notre centre de politiques pour connaître toutes les politiques et procédures commerciales d'Apotex.

Centre de
politiques





Notre mission

Nous améliorons sans cesse l'accès à des médicaments et produits de santé innovants et abordables pour les patients et les consommateurs du monde entier.

Nos comportements gagnants



Responsabilité individuelle

« Je fais ce que je dis que je ferai. »



Rigueur et discipline

« Je fais des plans et j'obtiens des résultats. »



Amélioration continue

« Je fais toujours mieux. »

Nos valeurs



Intégrité

Nous faisons ce qu'il faut, à chaque fois.



Travail d'équipe

Ensemble, nous réalisons davantage.



Courage

Nous relevons les défis de front.



Innovation

Nous favorisons le progrès grâce à des idées audacieuses.

QUI EST RESPONSABLE DE NOTRE CODE?

Chacun d'entre nous est responsable du respect des principes de notre Code. L'intégrité doit être au cœur de chaque décision commerciale que vous prenez. Notre Code s'applique à :

- Tous les employés d'Apotex.
- Membres du conseil d'administration d'Apotex. Le Conseil est également chargé de surveiller le respect du Code et peut, de temps à autre, modifier le Code. Toute dérogation au Code qui bénéficie aux administrateurs ou aux dirigeants doit être accordée uniquement par le Conseil d'administration (ou un comité du Conseil d'administration).
- Tous les gestionnaires qui doivent :
 - Agir comme des modèles encourageant la prise de décision éthique
 - Être des champions de notre culture « Speak Up »
 - Reconnaître et récompenser les comportements qui mettent en valeur notre objectif, nos valeurs, comportements gagnants et notre Code
 - Contribuez à l'application de notre Code
 - Traitez les employés qui s'expriment avec respect et appliquez notre politique de non-représailles
 - Signalez toute violation ou violation potentielle de notre Code en temps opportun
- Si vous violez notre Code, nos politiques ou la loi, cela peut entraîner :
 - Mesures disciplinaires, allant de la formation et de l'accompagnement supplémentaires aux conséquences sur l'emploi, y compris la cessation d'emploi.
 - Sanctions civiles et/ou pénales imposées par une agence gouvernementale ou un tribunal.



Pourquoi avons-nous un code de conduite?

- Décrire l'engagement de notre entreprise à agir de manière éthique dans toutes les facettes de nos activités
- Fournir une feuille de route de nos politiques, procédures et lignes directrices
- Établir les normes commerciales élevées que nos employés sont censés respecter lorsqu'ils mènent leurs activités dans le monde entier

COMMENT DÉMONTRER LA RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

Respectez et suivez notre code et nos politiques

En respectant notre Code et nos politiques et en prenant des décisions d'affaires éthiques, vous permettez à Apotex de préserver son excellente réputation, d'être un milieu de travail de choix et d'atteindre ses objectifs.

Il est de votre responsabilité d'examiner, de comprendre et suivre les politiques qui s'appliquent au travail que vous faites et les décisions que vous prenez.

En tant qu'entreprise mondiale, Apotex s'engage à respecter, et toutes les personnes soumises au Code doivent se conformer, aux lois, règles et réglementations des pays dans lesquels nous opérons. En cas de doute, demandez conseil pour garantir le respect des lois locales applicables.

Agir avec intégrité,
faire ce qui est juste et
être transparent

Signaler une mauvaise conduite

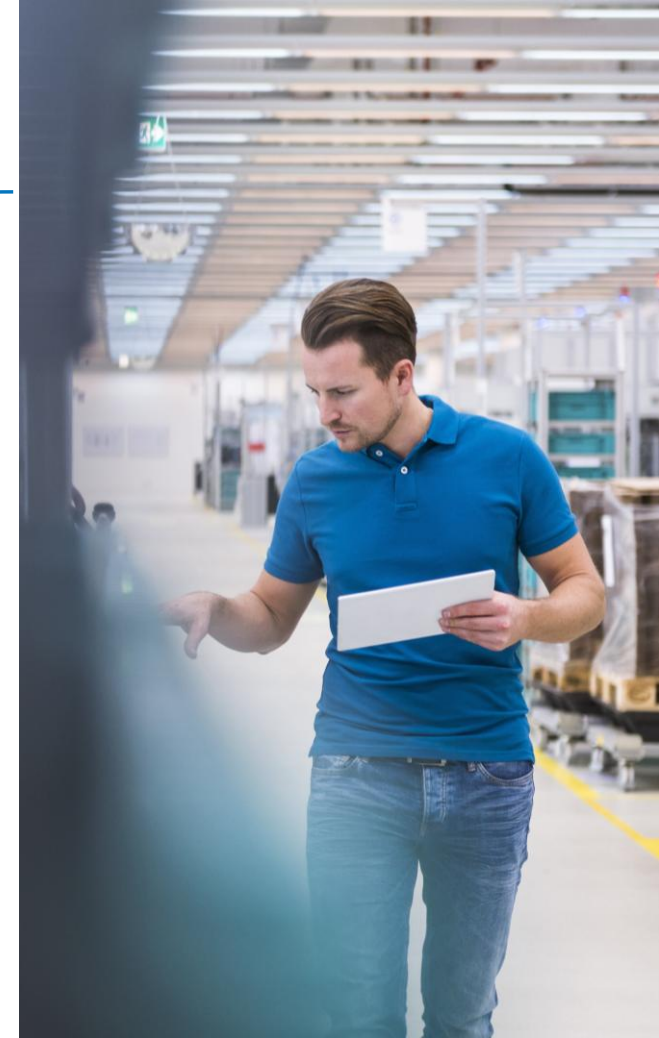
Ne prenez pas de raccourcis qui
compromettraient
l'éthique des affaires

Demander conseil

Montrer l'exemple

En savoir plus...

- [Centre de politiques](#)
- [Ensembles de documents](#)



NOTRE VOIX

Nos employés sont notre voix

Demandez-vous : Cette activité est-elle...

- ☒ Incohérente avec notre code et constituant une violation de nos valeurs, de nos comportements gagnants, des politiques de l'entreprise ou de la loi?
- ☒ Dangereuse pour d'autres personnes?
- ☒ Nuisible envers la réputation d'Apotex ou trahit-elle la confiance des intervenants d'Apotex?

Si vous avez répondu « oui » à l'une des questions ci-dessus

Parlez haut et fort!



SPEAK UP.

Your voice matters. We're listening.

PARLEZ HAUT ET FORT

Apotex vous soutiendra lorsque vous déciderez de Parler haut et fort. Lorsque les employés s'expriment, nous sommes mieux en mesure de détecter les cas de non-conformité qui peuvent nuire à la réputation et au succès continu de notre entreprise. Si vous pensez que quelque chose pourrait être une violation de notre Code, de nos politiques ou de la loi, il est de **votre responsabilité** de Parler haut et fort et de le signaler. Plusieurs canaux pour Parler haut et fort sont répertoriés sur la page suivante.

Signalez sans crainte de représailles

Apotex s'engage à garantir que ses employés se sentent à l'aise de s'exprimer sans crainte de représailles lorsque des problèmes de conformité suspectés surviennent.

Notre entreprise n'exercera pas de représailles ni ne permettra de représailles contre une personne qui, de bonne foi :

- ☒ Signale ce qu'il considère comme une violation de notre Code, de nos politiques ou de la loi (y compris aux autorités gouvernementales)
- ☒ Soulève une question de conformité ou demande des conseils sur une pratique commerciale, une décision ou une action particulière
- ☒ Coopère dans une enquête sur une violation réelle ou présumée



Le saviez-vous ?

Apotex ne tolère pas les plaintes frivoles, malveillantes ou vexatoires. Les employés qui formulent de telles plaintes seront passibles de mesures disciplinaires.

En savoir plus...

- [Speak up à l'échelle mondiale](#)

CHAÎNES SPEAK UP

Chaîne	Contact
--------	---------

Gestionnaire de personnel

En règle générale, votre gestionnaire est votre première personne-ressource. Communiquez immédiatement avec votre gestionnaire si vous êtes confronté(e) à un enjeu urgent, comme la violence en milieu de travail, la santé et la sécurité au travail ou des préoccupations liées à la qualité. Votre gestionnaire de personnel est également une ressource principale concernant vos responsabilités professionnelles, les processus et procédures spécifiques du lieu de travail, les problèmes avec vos collègues, les occasions de rémunération et de promotion et les problèmes liés à l'environnement de travail.

- Votre gestionnaire de personnel immédiat

Gestion

Discutez de questions, d'idées et de préoccupations sans crainte de représailles. Tous les gestionnaires de personnel sont disponibles pour vous aider; consultez la personne avec laquelle vous vous sentez le plus à l'aise.

- Votre gestionnaire de personnel ou quelqu'un d'autre dans votre division
- Tout autre gestionnaire de personnel
- Leadership de l'entreprise

Ressources humaines

Les partenaires d'affaires des Ressources humaines (PARH) de votre site constituent une excellente source de conseils. Votre gestionnaire de personnel peut soulever des inquiétudes que vous partagez avec les RH pour un soutien supplémentaire.

- Les PARH sur votre site
- AskHR@apotex.com
- APOgloballegal@apotex.com

Service juridique mondial

Vous pouvez communiquer avec votre service juridique régional si vous avez des préoccupations quant au caractère possiblement illégal d'un comportement ou si vous avez besoin d'orientation sur les lois et règlements qui s'appliquent à vos activités commerciales.

Responsable de l'équipe mondiale ou régionale de la Conformité

Pour toute question, idée ou préoccupation, communiquez directement avec l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité (EPC). Le site Web d'EPC et le Centre de politiques comprennent des politiques, des procédures et des ressources supplémentaires.

- Votre responsable de l'équipe mondiale ou régionale de la Conformité
- Ethics.compliance@apotex.com
- Site Web d'EPC
- Centre de politiques
- www.APOspeaks.com

APOspeaks

La ligne d'assistance en éthique professionnelle d'Apotex, APOspeaks, permet de signaler des préoccupations ou d'obtenir des conseils, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année, avec des options multilingues et de signalement anonyme.

Sécurité de l'information SIM

Pour toute question sur l'utilisation des actifs des TI ou la protection des renseignements personnels, communiquez avec le service de sécurité de l'information (SIM). Faites-le immédiatement si vous soupçonnez ou constatez qu'une situation a pu entraîner la compromission ou la perte d'actifs des TI ou de données d'Apotex, ou en cas d'atteinte potentielle à la protection des renseignements personnels.

- gissecurity@apotex.com

Qu'est-ce qu'APOspeaks?

APOspeaks est notre ligne d'assistance éthique et notre système de signalement centralisé. Tous les rapports de mauvaise conduite potentielle, y compris les violations de notre code, des politiques d'entreprise, des lois ou des réglementations, sont transmis à APOspeaks pour suivi et gestion. APOspeaks est géré par un fournisseur d'assistance téléphonique tiers indépendant et est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec des options de signalement anonymes (sous réserve de restrictions locales).

Que se passe-t-il lorsque j'utilise APOspeaks?

Lorsque vous utilisez APOspeaks, votre préoccupation est transmise à l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité à l'échelle mondiale pour un examen confidentiel. L'examen déterminera le type d'enquête nécessaire et un enquêteur pourra être désigné. Toutes les informations que vous fournissez, y compris votre identité, pour aider l'enquêteur seront gardées confidentielles, sauf au besoin pour mener une enquête complète et équitable ou comme l'exige la loi applicable.

Notre procédure d'enquête

- Nous communiquerons avec les employés susceptibles d'avoir connaissance de l'incident ou des incidents présumés.

Tous les employés doivent coopérer pleinement à une enquête ou à une investigation et maintenir la confidentialité

- L'enquêteur déterminera objectivement les faits en menant des entretiens et/ou en examinant d'autres preuves.
- L'enquêteur déterminera si le rapport est fondé. Un rapport sera fourni à la haute direction et aux RH pour les prochaines étapes.



[APOspeaks.com](https://apospeaks.com)

En savoir plus...

- [Speak up à l'échelle mondiale](#)

NOTRE MILIEU DE TRAVAIL

Traitement juste et équitable de nos employés



TRAVAILLER ENSEMBLE



Droits de l'homme

Apotex tient tous les employés et partenaires commerciaux responsables d'une conduite juste, équitable et impartiale et interdit tout traitement injuste ou discrimination fondée sur la race, la religion, l'origine nationale, l'âge, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état matrimonial, le handicap ou tout autre statut protégé par les lois applicables. Veuillez consulter les politiques régionales sur le harcèlement et la discrimination applicables à votre lieu d'emploi pour obtenir de plus amples renseignements.



Milieu de travail respectueux

Apotex s'attend à ce que tous les employés et employées fassent preuve de professionnalisme dans leurs interactions avec leurs collègues, les clients et les autres interlocuteurs d'affaires. Le maintien d'un milieu de travail respectueux fait partie intégrante des valeurs et des comportements gagnants d'Apotex.



Droit du travail

Apotex s'engage à respecter les lois du travail et les normes du travail applicables. Il s'agit notamment du Code de base de l'Initiative pour le commerce éthique (ICÉ), de l'emploi librement choisi, de la liberté d'association, des salaires décents, des horaires de travail, de la discrimination, du travail des enfants et des conditions de travail.



Égalité des chances en matière d'emploi

Apotex s'engage à offrir l'égalité des chances en fonction des qualifications individuelles et du rendement professionnel. Apotex agira de manière juste et respectueuse tout au long de la relation de travail, y compris les processus d'embauche, de promotion, de développement et de licenciement.



Liberté de ne pas subir de harcèlement, de discrimination et de violence au travail

Liberté de ne pas subir de harcèlement, de discrimination et de violence au travail

Apotex promeut et valorise un environnement de travail exempt de discrimination, de harcèlement, de harcèlement sexuel et de représailles, tel que défini par les lois applicables. Le harcèlement, l'intimidation ou la violence au travail, quelle qu'elle soit, ne seront pas tolérés et pourront entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Veuillez consulter les politiques régionales sur le harcèlement et la discrimination applicables à votre lieu d'emploi pour obtenir de plus amples renseignements.



En savoir plus...

- [Politiques régionales sur le harcèlement](#)

ENVIRONNEMENT, SANTÉ ET SÉCURITÉ (ESS) DANS LE MILIEU DE TRAVAIL

Tous les employés ont l'obligation, envers leurs collègues et envers nos patients, de veiller à ce que les conditions de travail répondent à nos normes d'ESS.

Notre engagement en matière d'ESS repose sur les convictions fondamentales suivantes :

- Nous sommes convaincus qu'il est possible de prévenir et d'éviter tous les accidents.
- Nous pensons que chacun est responsable de sa propre sécurité ainsi que de celle des autres.
- Nous priorisons les objectifs et les cibles d'ESS pour réduire les risques dans ce domaine et éliminer les dangers.
- Nous pensons que le respect de la législation d'ESS est important.
- Nous croyons qu'il est important de fournir des conditions de travail sûres et saines, exemptes de violence et de harcèlement.
- Nous estimons que nos activités doivent être menées de manière responsable sur le plan environnemental.

Conformément à cet engagement, nous demandons à nos employés, sous-traitants et visiteurs de :

- Effectuer une évaluation des risques avant le travail et une discussion sur la sécurité adaptée au niveau de risque avant de commencer le travail.
- Signaler immédiatement **tous les incidents** à votre gestionnaire de personnel.
- Toujours être formé et compétent dans le travail que nous effectuons.
- Suivre à tout moment les procédures de travail standards, y compris les pratiques de travail sécuritaires et de protection de l'environnement.
- Appliquer les contrôles d'énergie dangereuse (procédures de verrouillage/étiquetage) avant toute interaction avec un équipement sous tension et/ou systèmes.
- Ne pas retirer ou ne remplacer jamais les dispositifs de sécurité à moins d'avoir obtenu un formulaire d'exemption de verrouillage spécifique à la tâche.
- Obtenir un permis de travail approprié avant toute intervention impliquant une entrée en espace clos, des travaux sur des systèmes énergisés, des excavations, des travaux à chaud ou des travaux en atmosphères potentiellement explosives.
- Utiliser une plateforme fixe ou un équipement de protection contre les chutes lorsque vous travaillez en hauteur.
- Porter un équipement de protection individuelle (ÉPI) conforme aux exigences du site, chaque fois que cela est obligatoire

Signaler des préoccupations

Les travaux dangereux n'ont pas leur place ici! Nous sommes tous obligés d'arrêter tout travail dangereux et de le signaler à la direction pour garantir que nous évitons de manière proactive les accidents et les incidents!

- **Employés** : informez **immédiatement** votre responsable hiérarchique direct si vous avez connaissance d'un danger ou d'un problème potentiel ou réel en matière d'environnement, de santé et de sécurité (ESS).
- **Gestionnaires de personnel** : **doivent** signaler tous les incidents conformément aux normes d'ESS du site et à l'échelle mondiale.

En savoir plus...

- [ESS](#)



S'ABSTENIR DE CONSOMMER DES SUBSTANCES

On attend des employés qu'ils soient « aptes au travail ».

Cela signifie que les éléments suivants sont interdits :

- ☒ Travailler sous l'influence de l'alcool ou de drogues dans ou hors des locaux d'Apotex, y compris à distance sur des plateformes de vidéoconférence (par exemple, Microsoft Teams).
- ☒ Posséder, vendre, utiliser, transférer ou distribuer des drogues illégales ou des substances contrôlées pendant le travail ou sur les lieux.
- ☒ Travailler avec facultés affaiblies : en raison d'une condition et/ou d'une substance qui affecte la capacité à travailler en toute sécurité.

En savoir plus...

- [Consommation et abus de substances](#)

DURABILITÉ

Enracinés dans nos comportements gagnants, nous nous engageons à accompagner les patients à chaque étape de leurs parcours de santé. Ces comportements motivent notre engagement à faire progresser les solutions de soins de santé tout en favorisant un impact positif sur l'environnement et la société.

Nous nous efforçons de renforcer les communautés et de générer un impact social significatif. Les patients restent au centre de nos efforts, inspirant nos collaborations avec la communauté des soins de santé pour créer des programmes de soutien sur mesure et développer des produits qui répondent à des besoins non satisfaits.

Environnement

Dans le cadre de notre engagement en faveur de la santé et de la résilience, nous cherchons à améliorer l'efficacité et à réduire notre empreinte environnementale. Notre système de gestion d'ESS robuste garantit la conformité réglementaire et améliore la gestion efficace des déchets et des ressources en eau.

Social

- **Santé et sécurité** : Les principes d'ESS façonnent nos décisions quotidiennes.
- **Attraction, rétention et développement des talents** : Nous travaillons à donner à tous les intervenants les moyens de faire progresser notre parcours commun vers la santé.
- **Engagement des fournisseurs** : Nous nous engageons à comprendre l'ensemble de notre empreinte et reconnaissons l'importance d'évaluer de manière exhaustive notre chaîne de valeur et notre processus d'approvisionnement.
- **Citoyenneté d'entreprise** : Nous soutenons notre communauté par le biais de dons d'entreprise, de partenariats avec des organisations locales et d'occasions de bénévolat pour nos employés.

Gouvernance

- Notre structure de **gouvernance d'entreprise** est conçue pour garantir la responsabilité du rendement d'Apotex et de ses impacts futurs.
- Nous menons nos **affaires avec intégrité**.



En savoir plus...

- [Rapport de développement durable d'Apotex](#)

NOTRE MARCHÉ

Utilisation équitable

Notre responsabilité

Chacun d'entre nous est responsable de traiter équitablement les intervenants, les clients, les fournisseurs, les concurrents et les employés d'Apotex. Il ne faut pas tirer un avantage déloyal de quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'abus d'informations privilégiées, la fausse déclaration de faits importants ou toute autre pratique déloyale.



SÉCURITÉ DES PRODUITS

Chaque employé d'Apotex est tenu de signaler tout événement indésirable (EI) potentiellement lié aux produits Apotex à Apotex Drug Safety dans un délai d'un jour après avoir pris connaissance de l'EI. Essayez d'obtenir les quatre éléments énumérés ci-dessous avant de signaler un EI :

Signalez tous les effets indésirables, quelle que soit leur gravité (c.-à-d. mettant la vie en danger)

Note de service destinée aux pharmaciens sur la sûreté des médicaments Apotex

Courriel: drug.safety@apotex.com

Télécopieur: 1-866-429-9133 ou 416-401-3819

Téléphone: 1-800-667-4708 ou 416-401-7780 (suivez les instructions).



Nom de la personne ayant signalé l'EI (les coordonnées sont grandement souhaitables)



Terme de l'événement indésirable



Renseignements sur le patient (au moins un paramètre démographique)



Produit Apotex suspect



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les employés doivent adhérer aux normes éthiques reconnues et aux bonnes pratiques cliniques (BPC) en matière de recherche et développement cliniques et non cliniques.

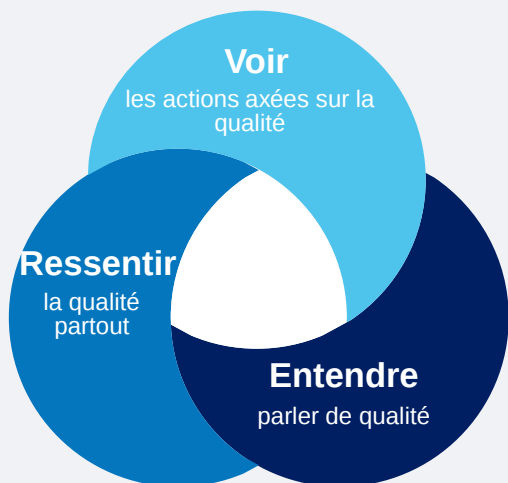
En savoir plus...

- [Collections de documents APOweb](#)

NORMES DE QUALITÉ

Chez Apotex, la fabrication de produits sûrs et de haute qualité est la responsabilité de tous. Nous sommes tous responsables. Tout ce que nous faisons a un impact direct sur nos clients et nos patients, c'est pourquoi nous devons nous assurer que nous faisons les choses correctement à chaque étape du processus.

Nous nous engageons à promouvoir une culture de qualité forte et responsable au sein d'Apotex. Une culture qui « s'approprie » l'excellence de la qualité tout au long du cycle de vie du produit et qui encourage un état d'esprit conforme, proactif et préventif, en accord avec nos comportements gagnants.



Notre engagement



Maintenir la sécurité de nos patients ainsi que la qualité et l'intégrité de nos produits.



Idéal pour le patient, idéal dès la première fois, Même quand personne ne regarde.



En tant qu'employés d'Apotex, il est primordial que nous suivions les comportements gagnants intégrés à notre culture de la qualité.

En savoir plus...

- [Politiques et procédures en matière de qualité](#)

INTERACTIONS AVEC LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ (PS)

Les employés d'Apotex ne doivent pas enfreindre les lois spécifiques à chaque pays, qui interdisent tout paiement destiné à récompenser un comportement de prescription passé ou à inciter un professionnel de santé à acheter, prescrire ou recommander un produit.

Toutes les interactions avec les professionnels de la santé doivent être guidées par les lois applicables, les codes des associations industrielles applicables et les politiques d'Apotex. Les violations peuvent entraîner de lourdes sanctions, tant au niveau de l'entreprise que de l'individu, notamment des amendes importantes, des peines d'emprisonnement et d'autres conséquences négatives.

Liste de contrôle pour les interactions avec les professionnels de la santé

- ☒ Assurez-vous que le but de l'interaction est de fournir des informations exactes, pertinentes et valides sur nos produits.
- ☒ Ne promettez ni n'offrez jamais de paiements ni de cadeaux aux professionnels de la santé pour les inciter à acheter, prescrire ou recommander nos produits.
- ☒ Veiller à ce que les paiements aux professionnels de la santé correspondent à la juste valeur marchande et soient destinés à des fins commerciales légitimes (par exemple, pour des recherches ou des conseils de bonne foi).
- ☒ Veiller à ce que les règles spécifiques à chaque pays applicables aux activités de marketing, aux paiements et aux cadeaux aux professionnels de la santé soient respectées.
- ☒ Communiquez avec l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité lorsque vous effectuez un paiement à un professionnel de la santé, à un organisme de santé ou à une association de patients.

En savoir plus sur les interactions avec les professionnels de santé – politiques pour :

- [Canada](#)
- [États-Unis](#)
- [Moyen-Orient](#)
- [Amérique latine](#)



COMMUNICATIONS SUR LES PRODUITS

✓ Les communications sur les produits doivent être véridiques, équilibrées et exactes, et conformes aux lois applicables.

✓ Seuls les documents promotionnels, les programmes et les initiatives qui ont été formellement approuvés par Apotex peuvent être utilisés pour commercialiser nos produits.

✓ Toutes les déclarations et tous les documents promotionnels doivent être conformes à l'étiquette du produit approuvée par Apotex. La promotion « d'indications non approuvées » est strictement interdite. Seul le personnel médical et pharmaceutique désigné et qualifié peut répondre aux questions non sollicitées concernant les informations hors indication sur les produits Apotex.

✓ Assurez-vous que les tiers qui distribuent les produits Apotex sont conscients de leurs obligations de conformité.

Si vous recevez une demande de renseignements médicaux, veuillez communiquer avec DISpedia (Service d'information sur les médicaments d'Apotex) :

Courriel: dispedia@apotex.com

Téléphone: 1-800-667-4708

Par demande en ligne :

<https://www.apotex.com/dispedia/ca/fr/>

Si vous recevez une demande de service à la clientèle ou une plainte relative à un produit, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle à :

Site Web: Communiquer avec le Service à la clientèle

Téléphone: 1-877-427-6839

Télécopieur: 1-800-665-2854

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h (HNE).



En savoir plus...

- [Examen du matériel de promotion régionale](#)

INTERACTIONS AVEC LES PARTENAIRES COMMERCIAUX

Apotex établit des partenariats commerciaux (avec des fournisseurs et des grossistes, par exemple) uniquement après avoir examiné en profondeur leurs antécédents et leurs qualifications. Assurez-vous que vos critères de sélection privilégient la qualité et l'intégrité, effectuez les évaluations des risques requises et documentez clairement toutes les obligations contractuelles.

Dans la mesure du possible, votre diligence raisonnable devrait inclure :

-  S'assurer que les partenaires commerciaux qui représenteront Apotex connaissent leurs obligations de respecter les lois applicables et les politiques d'Apotex.
-  Utiliser le prix, la qualité, la réputation et le service comme facteurs déterminants pour la sélection des fournisseurs, et non comme un conflit d'intérêts (voir la section « [Conflits d'intérêts](#) »).
-  S'assurer que les partenaires commerciaux potentiels s'engagent à interagir correctement avec les représentants du gouvernement et les professionnels de la santé.
-  Traiter les partenaires commerciaux avec respect et intégrité. Négocier de bonne foi et honorer les accords conclus avec eux.
-  Réaliser des évaluations des risques liés aux tiers, couvrant des domaines tels que les achats, la cybersécurité, la confidentialité des données, la lutte contre la corruption et les sanctions, conformément aux procédures de l'entreprise avant l'engagement.
-  S'assurer que nos fournisseurs sont conscients des attentes d'Apotex en matière de conformité au Code de conduite mondial des fournisseurs.

Déclaration sur l'esclavage moderne

Apotex ne tolérera aucune forme d'esclavage moderne ou de traite d'êtres humains au sein de notre organisation ou de nos chaînes d'approvisionnement.

Nous reconnaissons que ces crimes constituent une violation des droits humains fondamentaux et sont contraires à l'objectif, aux valeurs et aux comportements gagnants d'Apotex.

Nous attendons de nos fournisseurs et partenaires commerciaux qu'ils respectent leurs engagements envers leurs fournisseurs et partenaires commerciaux aux mêmes normes élevées.

En savoir plus...

- [Approvisionnement mondial](#)
- [Code de conduite des fournisseurs](#)
- [Diligence raisonnable envers des tiers](#)



Il est important que nous reconnaissons le préjudice potentiel pour la réputation d'Apotex et les lourdes sanctions pécuniaires et pénales qui peuvent résulter de la violation de ces lois.

Si vous faites face à une situation susceptible de soulever des enjeux anticoncurrentiels (antitrust), communiquez avec le service juridique mondial afin de déterminer la marche à suivre appropriée.

En savoir plus...

- [Loi sur la concurrence mondiale](#)

INTERACTIONS AVEC LES CONCURRENTS

Éviter les violations anticoncurrentielles

- ☒ Rivaliser avec les autres en fonction de l'innovation, de l'efficacité, de la qualité, du service, de la performance et du prix.
- ☒ Ne communiquez pas avec vos concurrents sur des questions commerciales telles que les prix, les coûts, les remises, les fournisseurs clients, les plans marketing, les capacités de production ou toute condition de vente qui pourrait donner l'impression d'accords ou d'ententes inappropriés.
- ☒ Ne concluez pas d'accords et ne parvenez pas à des ententes avec des concurrents concernant la répartition des clients, des territoires ou des parts de marché.
- ☒ Ne complotez pas avec d'autres soumissionnaires dans le cadre d'appels d'offres.
- ☒ Ne concluez pas d'accords limitant les capacités de production.

Exemples de concurrence déloyale

- ☒ Utiliser des pots-de-vin comme méthode pour gagner des parts de marché.
- ☒ Dénigrer l'un de nos concurrents ou ses produits.
- ☒ Interférer avec la chaîne d'approvisionnement ou les contrats clients de nos concurrents.
- ☒ Obtenir ou tenter d'obtenir des renseignements commerciaux concurrentiels par des moyens illégaux ou contraires à l'éthique tels que la fausse déclaration, la tromperie, le vol, l'espionnage ou la corruption.
- ☒ Forcer un client à s'approvisionner auprès de nous.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Apotex exerce ses activités dans de nombreux pays à travers le monde et interdit la corruption dans toutes les transactions commerciales. Les violations des lois anti-corruption entraînent de graves conséquences pour les sociétés et particuliers.

Vous ne devez jamais faire d'offre, de promesse ou offrir un cadeau de quelque valeur que ce soit à quiconque, directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, pour obtenir ou conserver de manière inappropriée un marché, influencer des décisions commerciales ou obtenir un avantage commercial injuste. C'est ce qu'on appelle un pot-de-vin.

Exemples de pots-de-vin



Espèces



Commandites



Cadeaux



Offres d'emploi



Hospitalité (voyages, repas et divertissements)



Tout ce qui a de la valeur pour le destinataire (y compris les membres de sa famille immédiate)



Dons, y compris les dons politiques



En savoir plus...

- [Conformité mondiale en matière de risques](#)

(comprend notre politique sur les cadeaux et l'hospitalité)

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les représentants du gouvernement

Un fonctionnaire du gouvernement est une personne, élue ou nommée, qui occupe un poste législatif, administratif ou judiciaire de quelque nature que ce soit. Selon la juridiction, les médecins et autres professionnels de la santé peuvent être considérés comme des fonctionnaires du gouvernement.

La passation de marchés avec le gouvernement comporte des risques et des règles accrus. Assurez-vous de bien comprendre les règles (p. ex., en matière de cadeaux) et, en cas de question, veuillez communiquer avec le service juridique. Vous devez obtenir l'autorisation préalable de l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité avant d'offrir, de promettre ou d'accorder quoi que ce soit de valeur à un représentant du gouvernement. Tous les paiements, qu'ils soient effectués directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un tiers, doivent être enregistrés avec précision dans nos registres commerciaux.

Certains tiers doivent faire l'objet d'une vérification diligente avant de s'engager avec eux.

Activités politiques

Le lobbying politique et les dons sont hautement réglementés et diffèrent d'un pays à l'autre. Il est essentiel de ne pas :

- Participer à des activités de lobbying ou à des contributions politiques au nom d'Apotex sans l'implication directe du service juridique mondial. Toutes les activités de lobbying effectuées au nom de l'entreprise doivent être enregistrées conformément aux procédures de lobbying de l'entreprise.
- Utilisez les fonds ou les ressources d'Apotex pour vos contributions politiques personnelles. Vos décisions de contribuer de votre temps ou de votre argent à une activité politique sont entièrement personnelles et volontaires.



En savoir plus...

- [Conformité mondiale en matière de risques](#)
- [Diligence raisonnable envers des tiers](#)
- [Lobbying mondial et contributions politiques](#)

CADEAUX D’AFFAIRES

Avant tout échange de cadeau d’affaires, vous devez vous assurer qu’il n’est pas destiné à influencer une décision commerciale spécifique, qu’il ne présente aucun risque de préjudice à la réputation et qu’il est autorisé par nos politiques et celles du partenaire commercial.

Les cadeaux d’affaires visent à renforcer la bonne volonté et les relations avec les clients, les fournisseurs et les partenaires commerciaux, et non à obtenir un avantage injuste pour Apotex ou un avantage personnel.

De plus, vous devez respecter les exigences suivantes :

- Les cadeaux doivent être conformes aux pratiques commerciales raisonnables et habituelles et ne doivent pas être sous forme d’espèces ou d’équivalents d’espèces (par exemple, des chèques-cadeaux).
- Les divertissements d’affaires sous forme d’événements sportifs ou autres événements sociaux avec un partenaire commercial peuvent être acceptables si les dépenses sont modérées et conformes aux bonnes pratiques commerciales.
- Si vous recevez un cadeau commercial qui enfreint cette politique, vous devez le retourner, à moins que cela soit difficilement faisable ou perçu comme offensant. Si vous ne pouvez pas le retourner, vous devez le remettre à votre responsable et en informer l’équipe mondiale d’Éthique professionnelle et de Conformité. Vous devez également informer le partenaire commercial dans de telles circonstances de nos restrictions en matière de cadeaux.
- Les cadeaux aux représentants du gouvernement sont généralement interdits.
- Vous ne pouvez pas offrir ou recevoir de cadeau si vous travaillez dans un rôle d’approvisionnement ou dans toute autre fonction ou entreprise qui interdit l’échange de cadeaux d’affaires.
- Afin d’éviter toute perception d’influence inappropriée, aucun cadeau d’affaires ne peut être offert ou reçu pendant ou à proximité des processus d’approvisionnement, y compris, mais sans s’y limiter, les appels d’offres ou les renouvellements de contrats.
- Si vous offrez un cadeau d’affaires, assurez-vous qu’il s’agit d’une bonne utilisation des ressources d’Apotex, approuvée par votre responsable du personnel et enregistrée avec précision dans les livres et registres de l’entreprise.
- Des règles spécifiques à chaque pays peuvent s’appliquer aux paiements ou aux cadeaux aux professionnels de santé. Les activités de marketing acceptables dans d’autres secteurs d’activité peuvent être inacceptables lorsqu’il s’agit de traiter avec des professionnels de la santé. Des exigences de divulgation supplémentaires peuvent s’appliquer (voir la section [Interactions avec les professionnels de la santé](#)).

Que sont les cadeaux d’affaires?

Tout ce qui a de la valeur (y compris les divertissements d’affaires, les repas ou les événements sociaux), fourni au nom d’Apotex ou reçu par un employé d’Apotex de la part d’un tiers.

Communiquez avec l’équipe mondiale d’Éthique professionnelle et de Conformité pour toute question supplémentaire concernant les cadeaux d’entreprise.

En savoir plus...

- [Conformité mondiale en matière de risques d’Apotex](#)
- [Conflits d’intérêts mondiaux](#)



CONFORMITÉ COMMERCIALE

La politique d'Apotex est de se conformer à tous égards aux sanctions économiques, aux contrôles des exportations et aux lois anti-boycott applicables.

Si vous êtes impliqué dans le transfert de biens et de services (ou dans vos propres relations avec des tiers susceptibles de transférer des produits Apotex) au-delà des frontières internationales, vous devez vous conformer aux lois d'importation et d'exportation applicables et aux politiques de l'entreprise, que vous soyez ou non en dehors du pays dans lequel vous résidez.

Communiquez avec l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité et/ou service juridique — veiller à la pleine conformité des projets d'exportation et d'importation. Se conformer pleinement aux lois applicables.

Apotex atténue les sanctions et autres risques de conformité grâce à un processus complet de vérification diligente des tiers qui s'efforce d'empêcher les relations avec des entités sanctionnées ou des entités domiciliées ou exerçant des activités dans des pays sanctionnés.

En savoir plus...

- [Conformité mondiale en matière de risques](#)
- [Diligence raisonnable envers des tiers](#)
- [Liste des pays ou groupes ciblés par des Sanctions](#)

NOTRE CONDUITE DES AFFAIRES

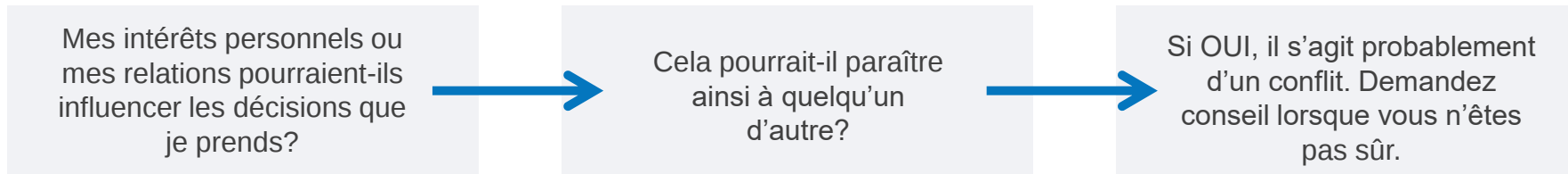
Notre engagement envers nos actions



CONFLITS D'INTÉRÊTS

Toutes les décisions commerciales prises par les employés d'Apotex et le conseil d'administration doivent être dans le meilleur intérêt de la société et non fondées sur des intérêts personnels ou commerciaux. Il est important d'éviter même l'apparence de conflits d'intérêts. L'apparence d'un conflit est ce qu'une personne raisonnable pourrait considérer comme un conflit potentiel.

Cette activité constitue-t-elle un conflit d'intérêts?



Signaler les conflits d'intérêts réels ou perçus

Apotex exige que les employés fournissent un avis de tout conflit d'intérêt réel ou potentiel, ainsi que de toute apparence de conflit d'intérêt, dès qu'ils surviennent. Informez votre responsable direct et obtenez l'approbation écrite de l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité avant de vous engager dans toute activité susceptible d'engendrer une situation de conflit d'intérêts.

Avez-vous des conflits d'intérêts réels ou potentiels à divulguer?

[Veuillez signaler ici](#)

Exemples de conflits d'intérêts potentiels :

- Travailler pour un concurrent, un fournisseur ou un partenaire commercial d'Apotex
- Avoir une participation dans une entreprise qui vend des biens ou des services à Apotex
- Avoir une relation de supervision/de rapport directe ou indirecte entre des membres de la famille ou des partenaires amoureux
- Avoir un membre de la famille qui fait ou souhaite faire des affaires avec Apotex
- Échanger un cadeau, un paiement ou une faveur avec un partenaire commercial en échange d'un contrat Apotex
- Accepter une occasion commerciale pour vous-même qui était destinée à bénéficier à Apotex
- Siéger au conseil d'administration d'une entreprise qui fait des affaires avec Apotex

En savoir plus...

- [Conflits d'intérêts mondiaux](#)

PRÉVENIR LA FRAUDE

Fournir sciemment des informations fausses, inexactes ou incomplètes est inapproprié et, dans la plupart des situations, est illégal et peut constituer une fraude.

Exemples de fraude

- Informations financières erronées dans les livres et registres de notre société
- Accélération ou report des coûts en violation des principes comptables généralement reconnus
- Modification des enregistrements GxP afin d'atteindre les objectifs de production
- Déclarer faussement le temps travaillé pour gagner plus d'argent ou pour éviter des sanctions pour être en retard ou absent du travail
- Soumettre de fausses informations médicales pour obtenir des prestations
- Soumettre des rapports de dépenses faux ou modifiés pour remboursement
- Fraude externe : Les tiers qui commettent des erreurs

Comment prévenir la fraude

- **Agissez avec intégrité** : Soyez honnête, transparent et éthique dans toutes vos interactions.
- **Signalez toute activité suspecte** : Signalez-le si vous soupçonnez ou avez connaissance d'un comportement frauduleux.
- **Protégez les informations confidentielles** : Protégez les données et les actifs sensibles. Voir la section Protection des informations d'Apotex.
- **Soyez responsable** : Assumez vos actes et vos responsabilités.
- **Tenez des registres précis** : Assurez l'exactitude et l'exhaustivité des dossiers financiers et opérationnels. Voir la section Importance des registres commerciaux.
- **Évitez les conflits d'intérêts** : Divulgez et gérez vos intérêts personnels qui peuvent entrer en conflit avec vos responsabilités professionnelles. Voir la section Conflits d'intérêts.



Si vous avez connaissance d'une pratique comptable ou de tenue de dossiers douteuse ou d'autres types de fraude, vous devez signaler rapidement le problème à l'un des canaux Parlez haut et fort mis à votre disposition.

Parlez haut et fort!

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Notre processus d'approvisionnement

Afin de maintenir l'intégrité du processus d'approvisionnement, il est obligatoire que tous les employés suivent la politique d'approvisionnement mondiale. Faites appel au service d'approvisionnement mondial (AM) dès le début du processus d'approvisionnement afin de garantir que toutes les transactions sont menées de manière juste, transparente et éthique, réduisant ainsi le risque de conflits d'intérêts, de fraude et de non-conformité.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent fait référence à l'acte de dissimuler l'origine de fonds obtenus illégalement (« argent sale ») en faisant croire qu'ils proviennent de sources légitimes (« argent propre »). Le respect des lois, des directives et des principes de lutte contre le blanchiment d'argent nous aide à garantir que les actifs d'Apotex ne sont pas utilisés à des fins de blanchiment d'argent.

Notre politique

- Assurez-vous toujours de faire des affaires avec des tiers et des clients de bonne réputation, à des fins commerciales légitimes et avec des fonds légitimes. Suivez la procédure de vérifications nécessaires des tiers.
- Pour aider à prévenir et à détecter le blanchiment d'argent, vérifiez...
 - De signaux d'alarme tels que des paiements suspects, qui peuvent inclure des paiements en espèces ou l'équivalent
 - (quand les chèques sont la norme)
 - De paiements effectués à partir de comptes personnels au lieu de comptes professionnels
 - De fonds provenant d'institutions financières ou de tiers sans relation logique avec le client ou le partenaire commercial.
- Les paiements en espèces sont interdits sauf approbation préalable du service juridique mondial ou de l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité.

N'oubliez pas:

Dépenses annuelles auprès du fournisseur ≥ 250 000 \$ CA

- Le médecin généraliste doit être impliqué dès le début du projet.
- Le GP collaborera avec les partenaires commerciaux pour déterminer la meilleure approche d'approvisionnement pour l'initiative.

Dépenses annuelles auprès du fournisseur < 250 000 \$ CA

- GP fournira des conseils à l'entreprise et la guidera selon ses besoins. Il est obligatoire d'obtenir des offres concurrentielles auprès d'au moins trois fournisseurs différents si aucun fournisseur privilégié n'est utilisé.

Processus d'intégration des nouveaux fournisseurs :

- Le processus d'évaluation et de contractualisation des fournisseurs est basé sur la législation applicable, les politiques d'Apotex et les résultats de la diligence raisonnable, et est mené de manière équitable, sans conflits d'intérêts.

Servicio de asistencia

- Contactez Buy Desk à travers de apobuy@apotex.com para obtener asistencia.

DÉLIT D'INITIÉ

Qu'est-ce que le délit d'initié?

- Le délit d'initié est l'achat ou la vente d'actions ou d'autres titres d'une société par une personne ayant accès à des **informations non publiques importantes (INPI)** sur la société.
- En termes plus simples :
 - C'est lorsque quelqu'un utilise le MNPI pour réaliser un profit ou éviter une perte sur le marché boursier avant que cette information ne soit rendue publique.
- Cette pratique est **illégal, contraire à l'éthique et porterait préjudice aux investisseurs, aux employés et à notre réputation.**
- Les restrictions en matière de délit d'initié s'appliquent non seulement aux employés, mais s'étendent également aux personnes ayant une relation particulière avec l'entreprise, y compris les membres de notre famille, les membres de notre foyer ou d'autres personnes ou entités au courant des MNPI.
- Les restrictions en matière de délit d'initié s'appliquent également aux autres sociétés pour lesquelles vous disposez d'informations confidentielles.

Qu'est-ce que MNPI?

- “Informations « privilégiées » qui n'ont pas été largement diffusées au public et qui sont des informations qu'un investisseur raisonnable considérerait comme importantes pour prendre une décision d'achat, de vente ou de conservation d'une action ou d'autres titres.
- Les exemples incluent des informations sur :
 - Réorganisations, fusions ou fusions majeures
 - La vente publique ou privée de titres supplémentaires
 - Changements inattendus dans les résultats financiers pour une période donnée
 - Tout développement affectant les actifs, les produits ou les marchés de la Société
 - Un changement important dans les plans d'investissement en capital ou dans les objectifs de l'entreprise
 - Nouveaux contrats, produits, brevets ou services importants ou pertes importantes de contrats ou d'activités
 - Acquisitions ou cessions importantes d'actifs, de biens ou de participations dans des coentreprises
 - Litiges importants

Qu'est-ce que le tuyautage?

- Le délit d'initié comprend le « tuyautage » qui se produit lorsque :
 - Un initié (par exemple, un employé ou un directeur) partage des informations MNPI avec quelqu'un d'autre (le destinataire de l'information).
 - Le destinataire utilise ces informations pour acheter ou vendre des titres ou les transmet à d'autres qui le font.



Protégez-vous

Si vous n'êtes pas certain que des renseignements constituent des MNPI, traitez-les comme tels et communiquez avec le service juridique mondial avant de les divulguer ou d'acheter ou de vendre des titres. N'oubliez pas que vous avez besoin d'une autorisation pour parler au nom d'Apotex.

IMPORTANCE DES REGISTRES COMMERCIAUX

Que sont les documents d'entreprise?

Les documents commerciaux comprennent **tout** document ou communication sous forme papier ou électronique qui est créé ou conservé dans le cadre de l'activité commerciale. Ces dossiers sont essentiels à la gestion de notre entreprise et au respect de nos obligations légales, financières et éthiques envers les gouvernements et nos clients.

Tenir des registres commerciaux précis

Vous êtes responsable de veiller à ce que les dossiers commerciaux sous votre garde ou votre contrôle soient conservés, conservés et détruits conformément à toutes les exigences légales et réglementaires applicables en matière de tenue de dossiers.

Lorsque vous gérez les dossiers de votre entreprise, n'oubliez pas de :

- Saisir les informations de manière honnête et dans les délais.
- Classer, protéger et conserver les dossiers commerciaux conformément aux directives de l'entreprise et aux politiques applicables.
- Respecter les périodes de conservation précisées dans le calendrier de conservation, le cas échéant, ou comme l'exige la loi pour votre secteur, votre pays ou votre fonction.
- Si vous recevez un avis de conservation légale, aucun enregistrement (copie papier ou électronique) ne peut être supprimé, détruit ou modifié. La destruction de documents soumis à une conservation légale, même par inadvertance, pourrait exposer notre entreprise et vous-même à des responsabilités civiles et pénales.

Si vous avez des questions concernant les mesures de conservation juridique, veuillez communiquer avec le service juridique mondial ou avec [Speak Up](#)

Les exigences de gestion des dossiers d'Apotex **s'appliquent à tous les employés ainsi qu'à toute personne avec laquelle nous faisons affaire**, y compris les fournisseurs, les sous-traitants ou tout tiers.

En savoir plus...

- [Gestion globale des documents](#)
- [Conservation pour litige](#)
- [Conservation et de destruction des documents de l'entreprise \(hors bonnes pratiques\)](#)
- [Protection des renseignements d'Apotex](#)

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS D'APOTEX

Chaque employé (même après avoir quitté la Société) doit faire preuve de diligence pour maintenir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des renseignements d'Apotex afin de gérer notre entreprise et de respecter nos obligations réglementaires et législatives.

Votre rôle est de vous assurer que vous gérez et protégez les informations d'Apotex (version papier ou version électronique) en fonction de leur niveau de sensibilité et des contrôles de protection des données requis dans vos activités quotidiennes et vos interactions avec les parties internes et externes.

Types de renseignements exclusifs et confidentiels

	Fusions ou acquisitions		Changements dans la direction		Statut réglementaire
	Résultats financiers ou prévisions		Stratégies de marché		Gamme de produits
	Actions en justice		Contrats		État de l'approvisionnement
	Essai clinique ou autres données scientifiques		Actifs de l'entreprise		



Vos droits en tant qu'employé

La confidentialité ne vous empêche pas de faire part à Apotex de vos préoccupations concernant d'éventuelles violations du Code ou de la loi, ni de déposer une plainte, de communiquer, de fournir des informations ou de participer à une enquête ou à une procédure devant une agence gouvernementale.

En savoir plus...

- [Protection des renseignements d'Apotex](#)
- [Propriété intellectuelle](#)
- [Utilisation des actifs informatiques](#)

UTILISATION DES ACTIFS ET DES OCCASIONS DE L'ENTREPRISE

En tant que membres de l'équipe, nous sommes chargés de protéger et d'utiliser correctement les actifs de l'entreprise Apotex, y compris les bâtiments, la propriété intellectuelle telle que les brevets ou les marques, l'équipement, les systèmes et autres ressources avec intégrité, soin et professionnalisme pour faire progresser le succès d'Apotex et à des fins commerciales légitimes et non à des fins personnelles. Nous avons le devoir de promouvoir les intérêts d'Apotex lorsque cela est possible. Les personnes soumises au Code ne doivent pas, personnellement (ou pour des amis ou des membres de leur famille), profiter des occasions découvertes grâce aux actifs, aux biens, aux informations ou à la position de l'entreprise.

Précautions et règles régissant la bonne utilisation des actifs informatiques

Les actifs informatiques comprennent les données, les services et les actifs physiques tels que les ordinateurs et les systèmes d'information, les téléphones et autres équipements et données électroniques.

- Respectez toujours la politique SIM – Utilisation des actifs informatiques.
- Avant d'engager ou de collaborer avec tout tiers nécessitant un accès ou une connexion aux systèmes ou aux données d'Apotex, veuillez communiquer avec SIM afin de veiller au respect de nos exigences en matière de protection des renseignements et de sécurité de l'information.
- Assurez-vous que tout tiers avec lequel vous travaillez ou travaillez et qui a accès aux systèmes ou aux données d'Apotex respecte nos exigences en matière de sécurité de l'information.
- Protégez les actifs de l'entreprise contre les pertes ou les dommages. Gardez votre équipement informatique en sécurité à tout moment et protégez vos identifiants d'utilisateur et vos mots de passe.
- Utilisez l'équipement informatique, les téléphones, le courrier électronique et l'accès Internet à des fins commerciales légitimes et légales.
- Seule une utilisation personnelle limitée et appropriée est acceptable. Votre confidentialité personnelle n'est pas garantie sur les systèmes électroniques d'Apotex.
- Restituez immédiatement l'équipement fourni par votre entreprise sur demande.

Intelligence artificielle

Lorsque nous utilisons l'IA dans notre travail, nous le faisons de manière éthique et responsable, conformément à notre Code et aux politiques de l'entreprise.

Pour toute question concernant l'utilisation des actifs des TI, communiquez avec les [services d'information mondiaux \(SIM\)](#) ou avec [l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité](#) — et faites-le immédiatement si vous soupçonnez ou apprenez qu'un actif des TI ou des données d'Apotex pourraient avoir été compromis ou perdus. Si des actifs matériels sont manquants ou volés, veuillez communiquer avec le service de Sécurité corporative.

En savoir plus...

- [Utilisation des actifs informatiques](#)
- [Propriété de l'entreprise locale \(actifs physiques\)](#)
- [Propriété intellectuelle \(Politique sur la propriété des inventions\)](#)
- [Protection des renseignements d'Apotex](#)
- [Utilisation de l'intelligence artificielle](#)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIALITÉ

Apotex peut recueillir des renseignements personnels (RP), des renseignements personnels identifiables (RPI), des renseignements personnels sensibles (RPS) ainsi que des renseignements de santé protégés (RSP) auprès de diverses personnes, notamment des clients, des patients, des participants à des essais cliniques, des professionnels de la santé, ainsi que des employés.



Renseignez-vous sur les lois locales en matière de confidentialité des données ou demandez conseil avant de traiter les renseignements personnels identifiables.



Collectez des renseignements personnels identifiables uniquement à des fins commerciales légitimes et utilisez-les uniquement à ces fins. Conservez conformément aux politiques et calendriers de conservation de l'entreprise.



Assurez-vous que les données sont protégées à chaque étape – collecte, traitement, stockage et transfert – conformément aux lois et réglementations applicables, y compris le consentement lorsque requis.



Obtenez un consentement écrit avant de collecter, d'utiliser ou de divulguer des renseignements personnels identifiables.



Partagez les renseignements personnels identifiables uniquement lorsqu'il existe un besoin légitime et ils seront protégés par l'autre partie. Les tiers doivent disposer d'un accord de confidentialité écrit et, lorsque la loi applicable l'exige, d'accords de traitement des données.



Communiquez immédiatement avec le bureau de service mondial et privacy@apotex.com en cas de violation potentielle des renseignements personnels identifiables.



Pour toute question concernant la législation sur la protection des renseignements personnels ou les procédures applicables, communiquez avec le service juridique mondial ou l'équipe mondiale d'Éthique professionnelle et de Conformité à l'adresse courriel : privacy@apotex.com

Apotex s'engage à protéger toutes les formes de renseignements personnels et sensibles, conformément aux lois et règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels.

Que sont les RPI et les RPS?

Les renseignements personnels identifiables (RPI) font référence à toutes les données qui peuvent être utilisées pour identifier un individu. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter :

- Nom, date de naissance, sexe, adresse, numéro de carte de santé

Les renseignements personnels sensibles (RPS) constituent un sous-ensemble des renseignements personnels identifiables (RPI). Ils englobent des renseignements plus sensibles qui, s'ils étaient divulgués, pourraient entraîner un préjudice important ou un risque élevé. Quelques exemples :

- RSP (par exemple, dossiers médicaux, état de santé), religion, race, état matrimonial, numéro de téléphone, numéro de sécurité sociale, numéro de carte de crédit

En savoir plus...

- [Confidentialité mondiale](#)
- [Politiques régionales de confidentialité des données](#)

COMMUNICATIONS PUBLIQUES ET MÉDIAS SOCIAUX

Apotex a besoin d’une voix claire et cohérente lorsqu’elle fournit des informations au public, y compris aux médias. Pour cette raison, il est important que seul le personnel autorisé d’Apotex parle publiquement au nom d’Apotex. Il est essentiel de respecter ces lignes directrices et de savoir à qui vous adresser afin de protéger l’entreprise et sa réputation.

TYPE DE COMMUNICATION	CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR	À QUI S'ADRESSER
Les médias	Ne fournissez pas d'informations sur Apotex aux médias, y compris aux journalistes, aux investisseurs ou aux analystes de marché.	Transférez immédiatement les demandes d'informations sur Apotex aux relations avec les médias à l'adresse media@apotex.com .
Parler en public	- Obtenez une autorisation avant de parler au nom d'Apotex ou d'exprimer une position officielle de l'entreprise sur une plateforme ou un événement public. Cela comprend, sans toutefois s'y limiter, des entretiens ou des conférences externes, à titre personnel ou professionnel, dans lesquels Apotex sera discuté ou référencé, ou publié dans tout média ou contenu écrit. - Le partage des connaissances liées à votre rôle chez Apotex nécessitera également une autorisation.	Obtenez l'approbation écrite de votre responsable du personnel et/ou du vice-président de votre division et soumettez-la à corporatecomms@apotex.com pour approbation.
Communication en ligne	- Assurez-vous que votre conduite en ligne est conforme à notre Code. Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques « Protection des renseignements d'Apotex » et « Utilisation des actifs des TI ». - Ne partagez pas de renseignements confidentiels d'Apotex. - Identifiez-vous. Si vous commentez ou publiez sur des sujets liés à votre travail, identifiez-vous en tant qu'employé d'Apotex. - Ne parlez pas au nom d'Apotex sans autorisation. - Demandez conseil aux RH avant de recommander des collègues (actuel ou passé) sur LinkedIn. - N'utilisez pas le logo ou les marques déposées d'Apotex sans autorisation écrite.	Si vous voyez des commentaires ou des publications en ligne que vous pensez inexacts ou qui représentent injustement Apotex, ne répondez pas. Veuillez signaler immédiatement à corporatecomms@apotex.com



En savoir plus...

- [Communication d'entreprise mondiale et médias sociaux](#)

CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE

Notre code est notre culture

CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE D'APOTEX

Les renseignements contenus aux présentes annulent et remplacent toute version antérieure du Code de conduite et d'éthique professionnelle d'Apotex.

Ce Code de conduite ne constitue pas un contrat, une garantie d'emploi pour une période donnée, ni ne crée de droits d'emploi spécifiques.

La version en ligne du Code de conduite et d'éthique professionnelle d'Apotex, accessible sur APOweb, annule et remplace toutes les versions publiées.

Code de conduite et d'éthique professionnelle d'Apotex — Version 9.0
2 septembre 2025

Le code peut être trouvé électroniquement à l'adresse

Site externe : <https://www.apotex.com/global/ethics>

Site Interne: [Centre de politiques](#)

APOTEX